

Business plan de votre projet de création ou de reprise d'entreprise



Objectif	Réaliser son business plan et l'étude de marché avec détermination du seuil de rentabilité pour valider son projet et rencontrer les co-financeurs.
Descriptif	<ul style="list-style-type: none"> ■ Détermination de la zone de chalandise. ■ Expression des normes sectorielles en fonction de l'activité; description de ses produits ou prestations avec positionnement par rapport à la concurrence. ■ Réalisation du dossier financier (plan de financement, CA prévisionnel, seuil de rentabilité...) à partir des éléments fournis par le porteur de projet. ■ Eclairage sur les différentes structures juridiques d'entreprises avec leurs conséquences fiscales et sociales.
Public	Porteur de projet : créateur ou repreneur d'entreprise.
Durée	Liée au projet.
Tarif	334,45 € HT N.B : pour les demandeurs d'emplois bénéficiaires de l'ACCRE : possibilité de prise en charge partielle.
Observation(s)	Sur rendez-vous.
Partenaire(s)	DIRECCTE Caisse des dépôts et consignations Etat

Contactez

Chambre de Commerce et d'Industrie de la Dordogne - Espace Entreprises
Marie-Thérèse Bouchilloux : 05 53 35 80 74 - mt.bouchilloux@dordogne.cci.fr

entreprises